



Le parc intérieur est aménagé dans un creux du terrain. L'intimité des jardins, situés plus haut, est donc préservée. Les habitants bénéficient inversement d'une vue plongeante agréable sur le parc et peuvent surveiller les jeux des enfants.

IVR32_20195900667NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation